## Fondements de l’économie sociale solidaire

**L’association « les Compagnons »**



SOMMAIRE

[Introduction 3](#_Toc405387912)

[I. Une association tournée vers l’usager 5](#_Toc405387913)

[A. Les valeurs de l’association 5](#_Toc405387915)

[B. Parcours de l’usager 6](#_Toc405387916)

[1. Le parcours type de l’usager 6](#_Toc405387917)

[2. Orientation vers les lieux de vie 7](#_Toc405387918)

[C. L’intégration par le travail 9](#_Toc405387920)

[1. Contexte 10](#_Toc405387921)

[2. Particularités de l’ESAT de l’association 11](#_Toc405387922)

[3. La remuneration: 12](#_Toc405387923)

[II. Un fonctionnement éthique et responsable 13](#_Toc405387924)

[A. Une association tournée vers son personnel 13](#_Toc405387925)

[B. Un ancrage fort dans le territoire 15](#_Toc405387926)

[C. Modèle économique 16](#_Toc405387927)

[Conclusion 17](#_Toc405387928)

[Sources](#_Toc405387929)

# 

# Introduction

Dans le cadre du module fondement de l’économie sociale et solidaire, nous avons choisis de présenter une structure active de ce secteur: un Etablissement et Services d’Aide par le Travail (ESAT) géré par l’association « Les compagnons » basée à Bayeux. Nous nous sommes intéressés à cette structure pour plusieurs raisons. Tout d’abord, de par son fonctionnement un ESAT nous paraissait pertinent grâce sa double utilité sociale : L’intégration des personnes en situation de handicap par le travail, et l’offre de service. « Les compagnons » ont également comme spécificité de gérer un Atelier d’Insertion et de Transition (AIT) et des hébergements, ce qui lui permet de s’adapter à son public. L’ESAT offre deux niveaux de placement, l’AIT pour le public à plus faible autonomie, l’ESAT pour la moyenne à bonne autonomie et lorsque l’association estime que le travailleur est suffisamment autonome elle fait une recommandation pour l’orienter vers le milieu ordinaire.

Les ESAT sont des établissements médico-sociaux qui offrent aux personnes handicapées la possibilité d’exercer une activité professionnelle dans des conditions de travail aménagées ainsi que de bénéficier d’un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.

« Les compagnons » est une association de loi 1901 fondée en 1963 qui n’a cessé de se développer. Crée à l’origine par un groupe de parents ayant des enfants en situation de handicap, l’association veut répondre au manque de structures d’accueil sur le territoire, l’ESAT ouvre ses portes le 3 juillet 1967. C’est dix ans plus tard qu’ils déménagent pour diversifier leurs activités et augmenter l’effectif maximum qui était de 36 résidents à l’époque. En 1994 l’AIT est créé car certains résidents à faible autonomie ne pouvaient plus faire face aux obligations de rendements (produire 5% de la valeur du SMIC en valeur marchande afin de pouvoir prétendre à un complément de rémunération).

Les membres du personnel se professionnalisent au fur et à mesure, des éducateurs spécialisés viennent peu à peu rejoindre les rangs de l’association et ainsi étoffer la structure d’un projet éducatif, clair et professionnel.

Au jour d’aujourd’hui l’association accompagne 130 adultes en situation de handicap, qui travaillent dans quatre pôles de travail différents au service des entreprises et des particuliers.

Dans ce dossier nous présenterons l’association au travers de ses valeurs son fonctionnement et son organisation, nous montrerons en quoi elle s’inscrit dans le champ de l’ESS et comment elle participe à l’amélioration de la société et au développement local.

# Une association tournée vers l’usager

## Nous allons étudier dans une première partie l’utilité sociale de l’association. Nous allons voir par quels moyens cet établissement se met au service de ses usagers.

Rappelons que les usagers dont nous parlons, sont des personnes en situation de handicap exclu du marché du travail classique, il est donc nécessaire que des établissements spécialisés les accueillent afin de leur proposer une activité professionnelle.

## Les valeurs de l’association

Le projet associatif de l’association les compagnons est basé sur 4 valeurs fondamentales centrées sur les résidents, ce qui s’inscrit dans une démarche socialement responsable et solidaire.

* **Veiller au respect des usagers, à leur intégrité et à leur bien être**

L’association revendique le respect de la dignité et de l’intégrité de la personne, ainsi que respect de l’intimité de chacun. Elle reconnaît chaque personne dans son identité, son handicap, son histoire, ses valeurs et ses potentiels. « Les compagnons » reste attaché à des valeurs d’écoute et de bienveillance auprès des personnes accueillies.

* **Promouvoir l’autonomie et le développement des personnes**

Dans un espace de liberté propice à leur développement et leurs compétences, les usagers de l’association bénéficient d’un accompagnement et de réponses personnalisées. Ceci leur permet de réaliser un projet de vie adapté à leurs compétences, leurs envies et à leurs limites liées au handicap.

* **Favoriser l’ouverture sur l’extérieur**

L’association promeut l’intégration des usagers via le développement de partenariats locaux, économiques, sociaux, institutionnels et culturels.

* **Accompagner les salaries dans le développement de la qualité de service**

Les salariés sont au cœur du dispositif et en constante recherche d’amélioration de la qualité du service rendu à l’usager. Cet objectif commun permet d’assurer une cohésion au sein de l’équipe, tout en respectant les individualités de chacun.

## Parcours de l’usager

### Le parcours type de l’usager

L’association les compagnons est ouverte à toute sorte de candidature, elles peuvent être spontanées ou les candidats peuvent venir d’un autre organisme d’insertion ou sous préconisation de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées).

Lors de son arrivé à l’association, la personne handicapée passe une évaluation. Selon le résultat la personne peut intégrer l’ESAT (établissement et services d’aide par le travail) ou l’AIT (atelier d’insertion et de transition), la personne admise ne signe pas de contrat de travail, mais un contrat de soutien et d’aide par le travail qui définit les droits et les obligations de chaque partie.

Selon ses capacités et selon son handicap la personne pourra intégrer différents postes dans l’ESAT, il y a des activités ou les personnes sont très autonomes comme l’entretien des espaces verts où certains usagers partent seul (sans moniteur) pour aller travailler. Il y a une activité blanchisserie et conditionnement qui requiert un niveau d’autonomie moindre.

Les différentes activités et les différents postes demandent des niveaux de compétence et des capacités physiques très variées. L’association peut faire des recommandations pour chaque personne, mais c’est la CDAPH (Commission des Droits et de l’Autonomie des Personnes Handicapées) qui décide de l’orientation d’une personne et donne donc son accréditation. En effet, une personne en plus d’être orientée vers un ESAT ou un AIT peut aussi se faire orienter dans un foyer d’hébergement.

L’association les compagnons, propose différents types d’hébergement pour les personnes ayant des niveaux d’autonomie très hétérogènes. La personne peut bien sûr habiter à l’extérieur de l’association ou dans un des hébergements proposés.

### Orientation vers les lieux de vie

Il existe quatre types d’hébergements proposés par l’association qui dépendent de l’autonomie des usagers.

### Les foyers d’hébergement

Le foyer Charles de Foucault se situe à proximité du centre-ville. L’hébergement est constitué d’une grande maison de trois niveaux entourée d’un jardin fleuri et arboré.Le foyer Les Sablons, situé en périphérie de la ville de Bayeux, est constitué d’une grande maison sur 3 niveaux et d’une annexe, entouré d’espaces verts.Chaque résidant dispose d’une chambre individuelle et personnalisée.Chaque foyer reçoit 13 personnes qui, en journée, sont à l’ESAT ou à l’AIT.Le but des équipes éducatives est de concilier le bien-être des personnes accueillies avec les règles de la vie en collectivité et en société Ces équipes accompagnent les adultes dans tous les aspects de la vie quotidienne (hygiène corporelle et matérielle, repas, loisirs, gestion de leur budget, achats, etc…) et dans leur relation avec leur famille. Chaque usager peut bénéficier d’un suivi médical.Des surveillants de nuit assurent une présence rassurante et sécurisante auprès des personnes hébergées.

Le foyer éclaté

Il peut recevoir 20 personnes, présentant un niveau d’autonomie suffisant pour occuper un logement individuel. Le foyer éclaté permet à des adultes soit de se diriger vers un service tendant à encore plus d’autonomie (SAVS), soit vers le maintien de leurs acquis, soit vers un accompagnement en foyer d’hébergement ou maison de retraite.Il dispose d’appartements individuels ou collectifs, dispersés dans le centre de Bayeux. Les usagers sont accompagnés 7 jours sur 7 (sans surveillance la nuit) dans toutes les démarches de la vie : administratives, médicales, familiales, financières…

Le service d’accompagnement à la vie sociale (SAVS)

Il accompagne 32 adultes, en activité ou en retraite, occupant leur propre logement.Le service aide la personne à développer des compétences pour lui permettre de vivre de manière la plus autonome possible dans son logement et son environnement, et à préserver ses acquis pour favoriser son maintien à domicile.

Le foyer occupationnel pour Adultes (FOA)

Il est agréé pour 16 places de jour et de nuit et propose différents types d’atelier :

* + Activités de création (poterie, mosaïque, peinture…)
  + Activités de bien-être (relaxation, soins du visage, bains à remous…)
  + Activité de maintien des acquis (jeux de société, lecture, calcul….)
  + Activités sportives (piscine, équitation, marche…)
  + Activités musicales (percussions….)

Sur la partie hébergement les chambres sont individuelles et disposent d’une salle de bains. L’équipe éducative propose :

* + Un accompagnement des personnes dans les actes de la vie quotidienne
  + Des activités de socialisation
  + Un suivi medical
  + Le lieu de vie fonctionne tout au long de l’année. Des surveillants de nuit assurent une présence sécurisante auprès des personnes hébergées.

Pour conclure, les usagers mettent en place un projet personnel tous les six mois, lors d’une réunion en présence du directeur, du chef de service, des éducateurs et de la famille. Le résident peut alors s’exprimer et un bilan des six derniers mois effectués est établi. Il en ressort les échecs et les réussites, des objectifs précédemment établis, ce qui permet de fixer de nouveaux objectifs au résident. C’est aussi l’occasion de faire évoluer la personne handicapée, en effet il est très courant qu’une personne passe de l’AIT à l’ESAT ou inversement et que son logement aussi évolue. Il est néanmoins beaucoup plus rare qu’une personne soit réorientée vers une entreprise classique.Le parcours d’un résident respect ses envies et ses désirs plusieurs options lui sont proposées ce qui lui permet d’évoluer tout au long de sa carrière grâce notamment aux formations professionnelles proposées. L’organisation de l’association est faite pour placer le résident au premier plan. En effet l’établissement à adapté ses parcours, ses activités et ses modes d’hébergements en fonction des degrés d’autonomie et des capacités des usagers afin de correspondre au mieux à leurs besoins et de les accompagner le plus respectueusement possible.

## L’intégration par le travail

### Contexte

La norme sociale dans nos sociétés est le travail .En effet, le lien social est conditionné par le lien économique. Le travail est pour tous, une source de revenus, un moyen d’insertion sociale et un mode d’épanouissement et de développement personnel. Les personnes en situation de handicap, doivent être intégrées et jouer un rôle dans la société au même titre que les personnes valides. C’est dans ce cadre que les ESAT (anciennement Centre d’Aide par le Travail) sont apparus.

Les personnes qui ont accès au travail en ESAT sont:

* Les personnes handicapées dont la capacité de travail est inférieure à 1/3 de la capacité de travail d’un travailleur non handicapé.
* Des personnes dont la capacité est supérieure ou égale à 1/3 mais qui ont besoin d'un soutien médical, éducatif ou psychologique qui ne peut être satisfait sur le marché du travail.

Le travail est un facteur primordial de l'intégration ainsi avec les ESAT les personnes en situation de handicap ne pouvant effectuer un travail en milieu ordinaire ou en entreprise adapté peuvent néanmoins effectuer une activité professionnelle.

L'association « Les Compagnons » de Bayeux travail au développement de structures adaptées à l'accompagnement des travailleurs en situation de handicap pour, leur permettre de retrouver un nouveau statut social par l'emploi.

En travaillant au sein de l'ESAT , les personnes en situations de handicap peuvent exercer un travail en milieu protégé avec un accompagnement sur le plan professionnel et médico-social pour acquérir plus d'autonomie et évoluer dans leur parcours professionnel.

Actuellement il y a une remise en question des institutionsaccueillant les travailleurs en situation de handicapet de leur fonctionnement qui est, historiquement, uniforme et conservateur. Dorénavant, les ESAT doivent être polyvalent, endiversifiant leurs activités toute en continuant d’être adapté aux travailleurs.

A l'issu de notre rencontre à Bayeux le responsable du service éducatif Monsieur Lamache de l'ESAT nous explique:

«On a pu voir des ESAT spécialisés dans l'automobile mettre les clés sous la porte après la crise.Il est aujourd'hui indispensable de se diversifier et de trouver de nombreux fournisseurs pour ne pas avoir à en dépendre d’un seul. Il n'est pas rare qu'un atelier soit en inactivité pendant quelque mois et cela est vrai pour de nombreux ESAT partout en France. C’est un réel problème dû à la dépendance des ateliers à un seul gros client. C’est ainsi que nous nous sommes lancés dans le nettoyage de mobil home, pour un centre de vacances situé sur le domaine de Litteau près de Bayeux ». Mr Lamache a insisté sur la notion de polyvalence qui est indispensable pour permettre à l’établissement de se diversifier et de multiplier les fournisseurs et donc les activités.

### Particularités de l’ESAT

L'ESAT de Bayeux est actuellement agréé pour 90 personnes en situation de handicap. De plus,le panel de leurs activités proposées est varié et s'adapte à de nombreuses potentialités pour mieux satisfaire les intérêts des travailleurs en situation de handicap.

Les activités proposées sont:

* ***Les espaces verts*** : création d'espaces verts et entretien en entreprise ou chez les particuliers.

*Groupes de 4 à 5 travailleurs qui peuvent partir en autonomie*

* ***La menuiserie*** : activités principales est la fabrication de palettes, caisses et containers, découpe et marquages de bâches.
* ***La buanderie/Lingerie*** : couture lavage et repassage du linge de collectivités, centre de vacances, chambres d'hôtes, particuliers.
* ***Le conditionnement*** : conditionnement manuel et sous film thermo-rétractable d'articles de papèterie.

*Personnes à mobilité réduite devant rester en position assise*

* ***La mise à disposition d'équipe dans les entreprises pour travaux divers***: archivage et classement, contrôle sur le banc de test, travail sur un poste technique.
* ***Travaux extérieurs*** : entretien de parking de surfaces commerciales, installations et / ou nettoyage de boîte aux lettres, entretien de mobil home.

### La remuneration:

En contrepartie de leur activité les travailleurs perçoivent une rémunération. La réforme de l'AAH (allocation aux adultes handicapés) réévalue le montant de la rémunération, cumul de l'allocation avec les revenus du travail, ce qui aboutit à une meilleure insertion professionnel des personnes en situation de handicap .L'objectif étant de faire de l'AAH un tremplin vers l'emploi améliorant l'incitation financière à travailler pour ceux qui le peuvent.

« L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) est une allocation de solidarité destinée à assurer aux personnes handicapées un minimum de ressources.Financée par l'Etat, versée par la CAF ou les caisses de Mutualité Sociale Agricole, elle est accordée sur décision de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) des maisons départementales des personnes handicapées(MDPH).

Pour en bénéficier, les personnes handicapées doivent remplir plusieurs conditions, notamment être atteintes d'un certain taux d'incapacité permanente (gravité du handicap) et disposer de ressources inférieures à certains montants.

Le montant de L'AAH attribué vient compléter les éventuelles autres ressources du bénéficiaire (pension d'invalidité, revenus d'activité professionnelle, revenus fonciers, pension alimentaire, intérêt de produits d'épargne...) afin d'amener celles-ci à un niveau de vie garanti.

Le complément de ressources(CPR) au titre de garantie de ressources aux personnes handicapées (GRPH) et la majoration pour la vie autonome (MVA) peuvent s'ajouter à l'AAH. »

L'ESAT joue un rôle indispensable dans l'intégration des personnes en situation de handicap en leur proposant une activité professionnelle sur le même principe que le milieu ordinaire. C’est un vecteur d’intégration grâce aux revenus engendrés mais il est aussi facteur d’un développement social et personnel, le travail effectué permet un gain d'estime de soi et une réelle reconnaissance dans la société.

# Un fonctionnement éthique et responsable

Nous allons voir dans cette partie en quoi l’association « les compagnons » répond à des critères d’éthique et de responsabilité.

Rappelons que l’éthique dont nous parlons ici regroupe un ensemble de valeurs morales autours desquelles s’organisent le fonctionnement de l’association et ses orientations. Ses valeurs sont par exemple : le respect de la dignité humaine, respect de l’intégrité physique et morale, le partage, l’entraide etc …

Nous verrons que le terme « responsable » fera référence à des notions d’organisation, de politique de fonctionnement général ou encore de volonté de faire.

## Une association tournée vers son personnel

En général il est d’usage que l’organisation d’une association doit être composée d’un conseil d’administration qui en assure la gestion et l’administration (gestion comptable, administrative, gestion des salariés …) dans le cas des « Compagnons » la majorité du conseil d’administration est composé par les parents des usagers. En effet à l’origine de la création de l’association on retrouve un groupe de parents d’enfants handicapés souhaitant leur offrir une structure d’accueil.

Ce mode de gouvernance est donc resté et permet d’assurer une certaine légitimité au conseil d’administration qui peut ainsi gérer l’association sans s’éloigner de son but premier à savoir accueillir et accompagner des personnes en situation de handicap. Ainsi les parents membre du conseil d’administration peuvent suivre et gérer le parcours de leurs enfants et prendre des décisions adaptées et centrées sur leur bien être.

En plus de ce conseil d’administration l’association comporte un directoire composé d’un directeur d’une directrice adjointe et de deux chefs de services. Cette gouvernance est plus technique et gère le quotidien de l’association (planning, activités, suivi des résidents ….) et le management de l’équipe c'est-à-dire des salariés de l’association qui en compte aujourd’hui 70. En interrogeant MrLamache, chef du service éducatif, on s’aperçoit que l’organisation et le management sont orientés vers le bien être des usagers via le bien être des salariés.

La volonté de l’association est d’amener le plus possible les salariés à travailler ensemble au service des résidents. L’idée est mutualiser les compétences et les savoirs pour améliorer l’efficacité de l’équipe et donc le confort des travailleurs. Selon les propos de Mr Lamache il y a une volonté de « *casser les murs en respectant les individualités de chacun* » le respect de l’individu est au cœur des préoccupations aussi bien pour l’usager que pour le salarié et il se dégage une atmosphère de bienveillance au sein de cette association ou tout est pensé pour l’humain.

Pour parvenir à développer et maintenir cet esprit d’équipe la structure a mis en place deux réunions hebdomadaire, une pour l’ESAT et une pour l’AIT afin qu’une structure ne déborde pas sur l’autre et que tout le monde puisse être entendu. Ces réunions permettent d’échanger sur les activités, les pratiques, et de faire remonter d’éventuels problèmes dans le but de les résoudre collectivement et ainsi de ne pas laisser un salarié seul face à des difficultés, c’est aussi l’occasion, de se faire rencontrer et coopérer tous les acteurs de la structure.

Pour illustrer encore cet esprit d’équipe et de coopération la direction à délégué certaines tâches comme par exemple la gestion des équipements et du matériels, aux chefs d’ateliers afin de les responsabiliser et de les impliquer dans la gestion. C’est une manière d’utiliser et de mutualiser toutes les compétences de l’équipe. Le management est ici axé sur le bien être des salariés, garant du bien être des usagers.

L’écoute et le dialogue prennent une part importante dans le fonctionnement de l’association, en effet en plus du temps d’échange formel lors des réunions les salariés disposent de temps d’échange plus informels lorsqu’ils souhaitent aborder des sujets plus personnels ou plus sensibles.

Ces échanges sont aussi aménagés pour les usagers afin qu’ils puissent faire part de leurs difficultés dès qu’elles surviennent. Ainsi les travailleurs peuvent se référer aussi bien à leur moniteur qui est leur interlocuteur privilégié qu’à un des chefs de service ou une secrétaire par exemple. L’objectif est d’impliquer tout le personnel dans le bien-être et dans l’intégration des résidents.

Du point de vue de la communication l’association est ouverte sur l’extérieur et communique sur elle-même. Pour faire reconnaitre et valoriser le travail des salariés et des usagers l’association organise des journées portes ouvertes. L’objectif est de favoriser l’intégration et la reconnaissance des personnes en situation de handicap en montrant et en expliquant leur travail et leurs activités.

En outre la personne est la priorité de l’association qui a organisé son fonctionnement autours de ses acteurs (salariés et usagers).

## Un ancrage fort dans le territoire

L’ESAT « Les compagnons » est un acteur fort de l’économie sociale et solidaire par son ancrage dans le territoire. De nombreux partenariats permettent à l’ESAT de rayonner aux alentours de Bayeux, grâce à une offre de service à bas coûts. Des partenaires comme La Poste, Sominex, Domaine de Litteau, le conseil général, Relais d’Or Miko et bien d’autres, participent à son développement.

De plus, de par leurs activités variées, L’ESAT « les compagnons »s’implique et s’investit sur le territoire local. Notamment via son activité « Espaces verts », où les résidents vont entretenir les parcs des entreprises alentours. Ce qui crée des liens fort avec le voisinage.

Depuis peu, l’ESAT s’ouvre au grand public en organisant des portes ouvertes et en communicant un maximum sur leurs activités. La production de plaquettes de présentation et la réécriture du projet associatif témoignent de leur volonté de s’intégrer un maximum et de devenir acteur du développement local.

En parallèle l’association entretien aussi des liens avec les collectivités comme la mairie de Bayeux, qui loue un bâtiment 1€ par mois pour que l’ESAT puisse y installer un foyer d’hébergement.

L’ancrage sur le territoire est nécessaire à la survie de l’association et participe au développement économique local.

## Modèle économique

Comme toute association loi 1901 « les compagnons » ne vise pas la recherche de profits dans le but d’enrichir ses membres. Les profits réalisés par la structure servent principalement à acheter du matériel destiné à améliorer l’ergonomie ou la sécurité des travailleurs. Lorsque l’association réalise un devis pour une entreprise elle essaye d’amortir ses investissements (par exemple achat de matériels de nettoyage, aspirateurs etc) mais ce n’est pas une condition qu’elle s’oblige de remplir. Le but étant d’obtenir un contrat afin de générer de l’activité pour les usagers. Mr Lamache a expliqué la nécessité pour l’ESAT d’obtenir plus de partenaires économique afin d’être moins dépendant des financements publics en baisse ces dernières années.

L’ESAT doit faire face, comme de nombreuses entreprises, à une forte concurrence sur le plan international, en effet ses activités de conditionnement ou de menuiserie par exemple sont des activités qui sont parfois délocalisées et l’association doit parfois faire face à une concurrence chinoise pratiquant de faibles prix. L’ESAT reste vigilent et réduit ses marges, l’objectif étant le maintien de l’activité des usagers.

En outre les établissements gérés par l’association bénéficient :

* D’une dotation globale de l’ARS pour l’ESAT
* D’un prix de journée versé fixé et versé par le Conseil Général pour l’AIT, le FOA, le foyer éclaté, le SAVS et les foyers d’hébergements.

Les ateliers (blanchisserie, espace verts etc…) fonctionnent de manière autonome financièrement.

# Conclusion

Pour conclure cette étude, l’association « les compagnons » nous est apparue comme un vrai moteur de l’ESS de par ses multiples activités (travail de personnes en situation de handicap, hébergement, accueil de personnes ne pouvant pas travailler etc…) et par ses valeurs (écoute, respect des personnes, partage, ancrage local etc…).

Cette structure ne met pas de côté pour autant des problématiques liées à l’économie dite « ordinaire » telles que la recherche de clients /fournisseurs, la maîtrise des coûts, la recherche de financements et bien d’autres. Son implication forte sur le territoire lui permet de maintenir ses activités tout en participant au développement local.

Enfin l’atmosphère bienveillante qui règne au sein de l’association est représentative du travail des salariés qui veillent au bien être des résidents. A travers un travail et un esprit d’équipe une mutualisation des forces et des compétences l’équipe amène les travailleurs handicapés à se réaliser dans leur travail, à gagner en autonomie à s’insérer dans la société et à être fier et satisfait de leur travail.

**Sources**

Entretien du 25/10/14 avec Mr Lamache (Chef du service éducatif « Les compagnons »).

Documentation mis à notre disposition (Plans, projet associatif, flyers).

Site internet de l’ESAT les compagnons : www.esatlescompagnons.net84.net

<http://www.social-sante.gouv.fr>

<http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/politique-handicap>

# ANNEXE

